

## **DÉCLARATION DES OSC À LA 31<sup>ème</sup> CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE**

Honorable Président, Excellences, Distingués délégués et observateurs, Mesdames et Messieurs

Nous, les 53 représentants des petits et moyens agriculteurs, des femmes et des jeunes ruraux, des pêcheurs, des travailleurs agricoles, des éleveurs, des pasteurs, des peuples autochtones, des coopératives, des consommateurs, des ONG, des OSC nationales, régionales et internationales provenant de 22 pays se sont réunis à Harare, Zimbabwe, du 25 au 27 février 2020 pour la consultation de la société civile à la 31<sup>ème</sup> conférence régionale de la FAO.

**Nous reconnaissons les efforts de la FAO pour soutenir cette opportunité pour la société civile de débattre collectivement de nos relations, de nos défis et de nos demandes et propositions envers la FAO et ses pays membres, ainsi que la possibilité de discuter des questions pertinentes à l'ordre du jour de la Conférence régionale.**

Malgré la volonté et les efforts de la FAO et des OSC engagées, la mise en œuvre efficace et durable, ainsi que le suivi et l'évaluation des recommandations issues des consultations des OSC restent pour nous une préoccupation importante. A cela, s'ajoute la persistance ou l'émergence de certains défis qui menacent les espoirs engagés par les initiatives en cours.

**Ainsi, nous demandons à nos GOUVERNEMENTS d'agir par rapport à ce qui suit :**

1. Élaborer et maintenir des politiques et des processus progressifs et inclusifs afin créer et sécuriser non seulement des couloirs à l'intérieur et au-delà des frontières pour la circulation sécurisée des pasteurs transhumants, avec des services de santé et d'éducation appropriés, mais d'assurer la participation active des acteurs, en particulier des producteurs d'aliments et des consommateurs à la formulation, à la mise en œuvre et au suivi des politiques pertinentes les concernant.
2. Créer un équilibre entre les échanges intra-pays et les échanges inter-pays qui protègent clairement la Souveraineté Alimentaire Africaine, et profitent aux économies et aux marchés locaux en premier, y compris les politiques publiques qui favorisent et protègent la consommation de produits locaux, y compris les programmes de passation des marchés publics.
3. Introduire l'agriculture et la production alimentaire dans le système éducatif des enfants dès leur plus jeune âge. Il est crucial que cela se fasse sur la base d'exemples positifs et d'expériences de travail sur terre et dans les eaux.

**En outre, nous demandons vivement à la FAO de ce qui suit :**

1. Continuer à être un acteur clé dans la vulgarisation des voies existantes et nouvelles de mobilisation des ressources découlant des agences des Nations Unies et des programmes de financement connexes, tels que les nouveaux mécanismes du FIDA sur le Changement Climatique.

2. Soutenir techniquement la création et le fonctionnement d'un secrétariat permanent pour les consultations de la FAO sur les CSO, en vue d'évaluer de manière significative les progrès des recommandations des CSO, de partager des informations et des connaissances pertinentes entre les organisations de producteurs et le soutien au Comité de pilotage dans la préparation des consultations régionales.

**Nous appelons la FAO et nos GOUVERNEMENTS à :**

1. Prendre des mesures décisives pour encourager les jeunes à rester connectés aux systèmes alimentaires locaux et à favoriser le respect de la production alimentaire locale.
2. Les pays devraient de toute urgence respecter leur engagement à assurer la propriété des terres et d'autres ressources naturelles des producteurs alimentaires, à travers la Déclaration des Nations Unies sur les droits paysans (UNDROP), les Cadres d'évaluation de la gouvernance foncière et les lignes directrices volontaires de la FAO sur la pêche, la stratégie de pêche à l'Union Africaine, la Déclaration des Nations Unies sur les peuples autochtones et assurer une intégration harmonieuse de ces cadres pour une mise en œuvre efficace par leur ratification dans des cadres juridiques nationaux.
3. Les bureaux nationaux et régionaux de la FAO doivent de toute urgence assumer leurs responsabilités vis-à-vis de la mise en œuvre de la décennie de l'agriculture familiale, tout en assurant la participation inclusive de la société civile et le soutien aux comités nationaux d'agriculture familiale. La FAO devrait créer des mécanismes de responsabilisation ouverts pour faire respecter cette situation et rectifier les comportements au besoin.

**Enfin, nous nous engageons à :**

1. Travailler collectivement au sein de nos réseaux et circonscriptions pour interpréter et socialiser la Déclaration des droits paysans dans le plus grand nombre possible de langues africaines afin de s'assurer qu'elle soit connue et comprise dans tous les coins de l'Afrique ; et d'utiliser comme une occasion de développer collectivement des solutions à nos défis communs et spécifiques,
2. Se mobiliser pour bien comprendre la décennie de l'Agriculture familiale, ses programmes, ses plans d'action et les possibilités qu'elle offre pour l'amélioration de nos plans et stratégies développés de façon autonome ; articuler et cocréer des comités nationaux pour la mise en œuvre de la Décennie ; et jouer un rôle actif dans l'information et la communication autour.

Mesdames et Messieurs, au nom des organisations représentées à la Consultation des OSC, nous espérons que nos analyses, demandes et propositions sincères seront bien accueillies par vous et vos équipes, et nous resterons disponibles pour des collaborations plus concrètes avec vous pour les périodes à venir.

**Harare, Zimbabwe, 25-27 février 2020**